



Ministère de la Culture

Comité technique d'administration centrale

10 avril 2018

**Points n°5 et 6 : « Action publique 2022 »
Conséquences sur l'organisation et le fonctionnement
de l'administration centrale pour les politiques
publiques culturelles et les missions du SG, des DG et
de la DGLFLF
Incidences sur la gestion des emplois des principales
décisions à caractère budgétaire**

LANCEMENT DU PROGRAMME D'ACTION PUBLIQUE 2022

Fin septembre est lancé le programme de transformation de l'action publique (AP 2022), autour de trois objectifs affichés :

- ⇒ Améliorer la qualité des services publics
- ⇒ Offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé
- ⇒ Accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques

LES PISTES DE REFORMES IDENTIFIEES

5 axes de réforme des politiques culturelles

- Améliorer le portage et le pilotage des politiques publiques : pilote SG
- Adapter la politique des archives au monde numérique : pilote DGP/SIAF
- Consolider les missions des musées nationaux en étudiant toutes les voies pour les accompagner dans leur ambition de rayonnement territorial et d’ancrage auprès des publics : pilote DGP/SMF
- Trouver des solutions innovantes dans le secteur de la création artistique pour irriguer les territoires isolés et atteindre tous les publics : pilote DGCA
- Adapter le modèle de l’audiovisuel public face aux géants du numérique : pilote DGMIC

5 chantiers transversaux interministériels

- Simplification administrative et qualité de service : pilote SG/DSM
- Transformation numérique : pilote SG/SDSI
- Organisation territoriale des services publics : pilote SG/DAT
- Rénovation du cadre et des politiques RH : pilote SG/SRH
- Modernisation de la gestion budgétaire et comptable : pilote SG/SAFIG

AMELIORER LE PILOTAGE ET LE PORTAGE DES POLITIQUES CULTURELLES

- Pourquoi transformer le ministère de la Culture, en termes de portage et de pilotage des politiques culturelles ?
 - Le paysage culturel s'est diversifié :
 - nouveaux acteurs publics
 - croissance de l'offre culturelle
 - révolution numérique
 - L'action de notre ministère a évolué :
 - fort déploiement des réseaux DRAC et opérateurs
 - complexité administrative croissante (pour les usagers / les agents)
 - Contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics

AMELIORER LE PILOTAGE ET LE PORTAGE DES POLITIQUES CULTURELLES

Quel est le projet de transformation porté par la Ministre et le Gouvernement ?

- La lettre que le Premier ministre a adressé à la Ministre le 9 août 2017 indique : « *vous transformerez la gouvernance du ministère de la Culture avec la volonté de **décloisonner, de responsabiliser et d'innover*** » ; « *vous veillerez en particulier à recentrer les services du ministère sur leur mission de **conception, d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques*** ».
- Lors du Comité technique ministériel du 4 décembre 2017, la Ministre a indiqué qu'il fallait « *réaffirmer le cœur de mission de chaque acteur* », le réseau des opérateurs devant « *être dans une relation renouvelée avec le ministère, de pilotage stratégique* » et les DRAC « *dans un **principe de "subsidiarité"** par rapport à l'administration centrale* ». Elle concluait : « *L'objectif est clair : **une administration stratège et experte, encore plus agile et innovante*** ».
- Lors du séminaire ministériel de l'encadrement le 22 janvier dernier, la Ministre a précisé la méthode et les objectifs : « *Il faut que chaque direction d'administration centrale, que chaque direction régionale et que chaque opérateur invente de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles propositions. [...] La transformation sera gouvernée par deux principes : la **responsabilisation et la simplification*** ».

AMELIORER LE PILOTAGE ET LE PORTAGE DES POLITIQUES CULTURELLES

Comment les différents chantiers s'articulent-ils ?

- Les réformes des politiques publiques sont portées par les DG : audiovisuel public, archives, musées, soutien à la création
- Le SG porte la réforme du portage et du pilotage des politiques culturelles, qui comprend en particulier trois chantiers :
 - Responsabilisation des EP
 - Déconcentration
 - « Administration centrale stratège »
- Ces réformes du ministère s'articuleront avec les 5 chantiers interministériels transversaux (cf. page 3)

CHANTIER « AC STRATEGIE »

- Passer en revue les différentes fonctions et la répartition des rôles AC/SD/EP
- 10 chantiers portant sur les fonctions support en AC :
 - Ressources humaines
 - Formation
 - Budget et chaîne de la dépense
 - Logistique
 - Systèmes d'information et transformation numérique
 - Communication
 - Documentation
 - Etudes et observation
 - Action internationale et européenne
 - Recherche

RAPPEL DU CONTEXTE

- Annonce de la ministre au CTM
 - **4 décembre 2017** : *"une administration stratégique et experte, encore plus agile et innovante"* concentrée sur ses missions de conception, de pilotage et d'évaluation des politiques publiques
- Concertation avec les OS
 - **6 et 14 février 2017** : réunions sur la réforme du portage et du pilotage des politiques publiques et lancement du « chantier AC » comprenant 10 thématiques transverses à examiner
- Lettres de missions aux chefs de file
 - **13 février 2018** : le SG adresse une lettre de mission aux chefs de file
 - **16 février 2018** : le SG et les DG signent une lettre de mission conjointe aux membres de groupes de travail sur les missions et l'organisation de l'administration centrale

DES GROUPES DE TRAVAIL INTERNES

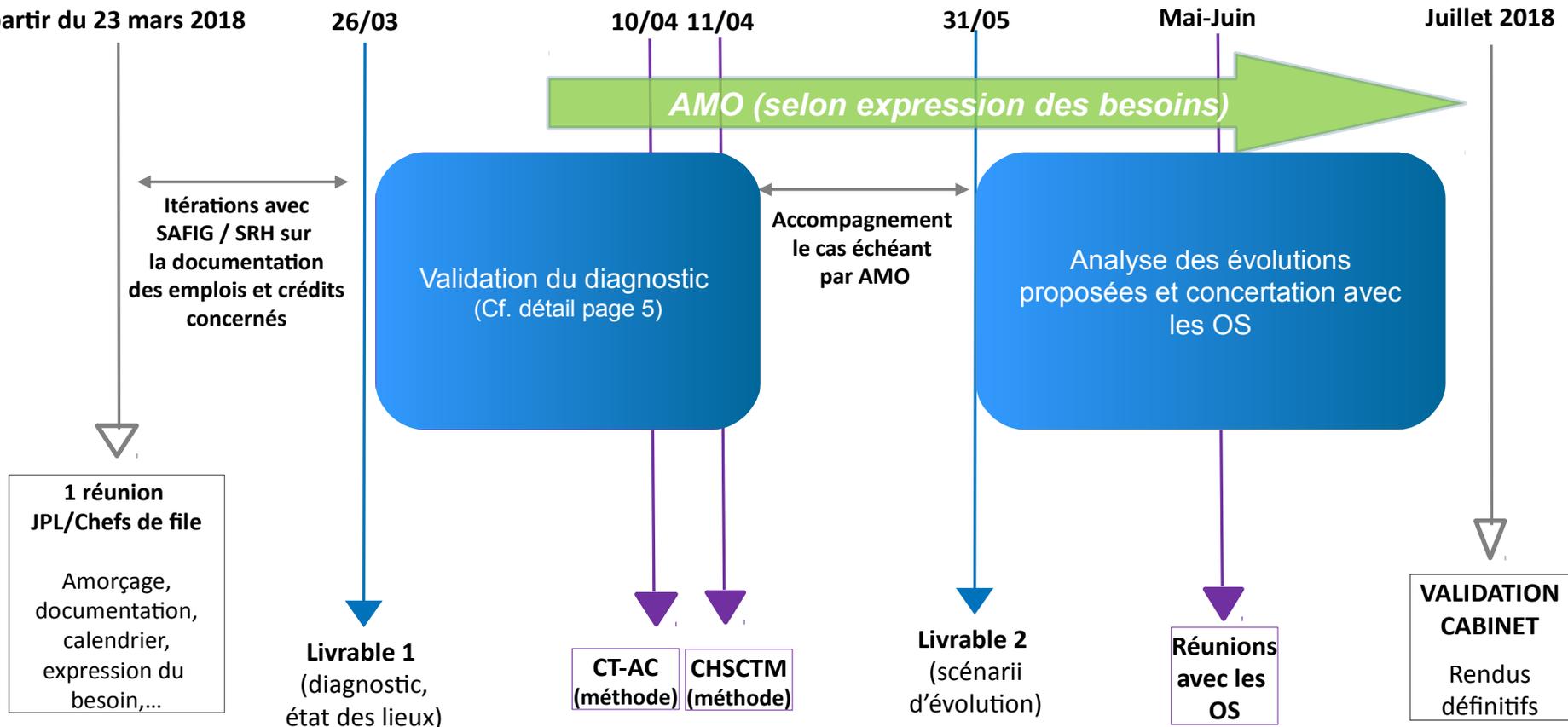
- Objectifs

- Proposer des **réformes** et des **pistes d'amélioration** d'ici la fin du mois de mai 2018 en s'appuyant sur l'expertise des agents du Ministère

- Moyens

- Un pilote désigné par le secrétaire général et au moins un représentant de chacune des directions générales désigné par leurs responsables
 - *Représentants des DG désignés dès le 13 février pour chacun des 10 groupes de travail*
- Association de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) aux groupes de travail lorsqu'elle a déjà eu l'occasion de travailler sur les thèmes retenus (ex. GT sur les RH)
- Recours à des cabinets ou experts extérieurs pour accompagner les groupes de travail qui exigent cet apport du fait de leur complexité

JALONS DU CHANTIER ADMINISTRATION CENTRALE



PHASE « DIAGNOSTIC »

Liste des missions assumées, répartition des rôles entre acteurs, organisation existante, effectifs, budget, etc.
+ PROPOSITIONS Cour des comptes / Inspections

PHASE « EVOLUTIONS PROPOSEES »

Identifier plusieurs scénarii d'organisation en détaillant les gains et améliorations attendues, leurs avantages et inconvénients, leurs conditions de réussite et leur calendrier prévisionnel

ETAT D'AVANCEMENT

- **Organisation des premiers groupes de travail courant mars**
- **Élaboration des diagnostics en cours**

POINTS D'ATTENTION

- ✓ **Une analyse faite par fonctions et non par structure pour en tirer les meilleures conséquences sur l'organisation**
- ✓ **Une lisibilité au sein de chaque organisation de ces fonctions pas toujours claire**
- ✓ **Un chantier « Administration centrale stratégique » à approfondir :**
 - 2ème vague à lancer sur d'autres thématiques à définir
 - Modalités d'articulation de ce chantier avec le chantier « déconcentration » à déterminer (contexte de remise du rapport IGF IGA IGAC sur les DRAC)